



SMBS : Relevé de conclusions de l'Assemblée générale 2025 tenue à Lhuis, chez Maartje van Luippen, le 26 juin 2026 à 18h

1 - Les participants

- Présent·e·s ou Représenté·e·s : 30
- Excusé·e : Mr Emmanuel Ginet, maire de Lhuis et Mme Justine De Villa, maire de Groslée-Saint-Benoît.
- Nombre d'adhésions 2026 le jour de l'Assemblée Générale : 36

2 – Déroulement de l'ordre du jour

L'ensemble des participants avait reçu avec la convocation et l'ordre du jour :

- Le rapport moral,
- Le rapport financier,
- Les rapports d'activités Temps-long, FLE, Animation-Communication réunis dans un seul fichier.

Ces rapports sont consultables dans l'Espace adhérent du site SMBS.

À la demande des participants, quelques précisions supplémentaires ont été apportées avant le vote du rapport financier :

Une forte partie des dépenses 2025 vient du soutien financier apporté à Maeva et des loyers qu'SMBS a financé pour elle à Lyon puis à Villeurbanne. La caution de 412 euros pour le dernier appartement occupé devrait être récupérée fin juin lorsqu'elle quittera le logement de Villeurbanne.

La famille Ali-Mofleh a été autonome financièrement très rapidement car Sipan a commencé à travailler dès février 2025 à temps partiel puis à temps complet.

Depuis le départ de Sipan, Maysaa et Charbel, en janvier 2026, nous avons dû assumer un loyer pour un logement vide à Lhuis. La nouvelle famille n'arrivera en France que le 1er juillet.

L'ordre du jour, le rapport moral et le rapport financier ont été validés à l'unanimité.

Georges, notre trésorier, a insisté sur la vulnérabilité de nos finances.

Il prévoit 900 euros en moyenne de dépenses par mois jusqu'à la fin de l'année. Cette somme intègre le loyer et une allocation de 300 € remise à la famille en attendant qu'elle perçoive l'ADA (aide accordée par l'état aux demandeurs d'asile qui ont déposé leur demande à la préfecture).

Le concert du 7 juin à Lhuis pourrait également apporter des revenus puisque l'association : « En grangeons la musique » a prévu de nous faire un don.

Il est indispensable que nous organisions des « évènements » qui nous permettent de faire rentrer de l'argent. La truffade sera reconduite si possible (ou à défaut un repas avec un autre menu si Claudine ne pouvait pas y participer), car cette manifestation apporte également beaucoup de convivialité.

Il est important que chacun·e se mobilise pour trouver des intervenants culturels qui acceptent d'intervenir à titre gracieux (Nicole a une personne en vue).



Il est nécessaire que chacun-e participe à ces activités ponctuelles qui demandent beaucoup d'investissement sur une période réduite.

3 - Validation de montant des cotisations 2027

- **Une adhésion de 10 € a minima a été validée en séance.**
- Un bulletin d'adhésion à l'association sera proposé à chaque donateur régulier.

4 - Renouvellement du bureau collégial

- Groupe FLE Apprentissage du français : **France-Noëlle Lefaucieux coordinatrice, Anne-Catherine Viot suppléante.**
- Groupe Temps-long : **Emmanuelle Demolliens coordinatrice, Alain Poyau suppléant.**
- Groupe Animation-Communication : **Serge Gardien coordinateur, Maartje van Luippen suppléante.**

5 - Questions diverses :

- Qui va reprendre la rédaction de l'infolettre ? A voir à la rentrée dans le groupe Animation - Communication.
- Point sur l'accueil de la nouvelle famille qui doit arriver le 1^{er} juillet à Lhuis : les groupes Temps long et Fle (Apprentissage du français) ont expliqué leur façon de fonctionner.
Rappel : Chaque adhérent qui le souhaite peut s'impliquer dans ces groupes.